

BULLETIN MUNICIPAL – Printemps 2024

EDITO

Nous avons le plaisir de vous retrouver encore avec ce bulletin de Printemps, un chouette moyen de faire du lien entre les projets de votre équipe municipale et vous, habitants de ce merveilleux village ! On vous remercie d'ailleurs chaleureusement pour vos nombreux retours positifs concernant ce support.

Malgré le temps chaotique que nous avons en ce moment, votre conseil municipal tient le cap et avance sur les nombreux projets que nous avons initiés !

Chacun dans notre rôle pour construire ces édifices et soutenus par les employés, les nombreux partenaires et vous, nous progressons avec confiance.

Ce bulletin est le vôtre, n'hésitez pas à nous proposer des articles ou des sujets à aborder. Pour cela, vous pouvez nous écrire sur l'adresse : communication@revestdesbrousses.org



Vue du village un jour pluvieux de mars 2024 - © Patrick Pezot

LES INFOS... LES INFOS... LES INFOS...

Les travaux de la maison Granon ont pris du retard à cause de la présence d'eau et de l'absence de fondations (des fondations qui ne correspondent pas à la norme 2020 à laquelle nous sommes obligés de faire référence, car le montant de la réhabilitation est supérieur à la valeur du bâti). Nous avons donc dû réajuster la mise en œuvre du chantier, replanifier, trouver des solutions avec l'équipe des ouvriers et retrouver des pistes de financements afin de mener à bien cette rénovation. Nous vous remercions pour votre patience et sommes désolés pour le désagrément causé.

"Et notre auberge, alors, elle ouvre bientôt ?"

Mais ouiiiiiiii !! L'équipe du restaurant s'est donnée à fond pour la préparation, bien aidée par ses acolytes bâtisseurs, et vous invite à une soirée d'inauguration qui aura lieu le **samedi 4 mai à partir de 18h**. La fête sera au rendez-vous ! L'équipe a hâte de vous présenter le projet, et de trinquer pour l'ouverture d'un lieu de convivialité qui rassemblera, on l'espère, les revestaines et revestains !

Centre de Loisirs

Le Centre de Loisirs connaît un franc succès ! Pensez à anticiper les inscriptions pour **les vacances d'été, du 7 juillet au 9 août** ! Idem pour les **mercredis**. Car si le centre peut accueillir 20 places durant les vacances, sa capacité n'est que de 8 places pour les mercredis.

Retour sur la formation PSC1

Le mercredi 27 mars, une grande partie de l'équipe des élus et des salariés a pu suivre la **formation aux gestes de premiers secours**. Nous avons aussi ouvert l'inscription aux associations locales. Cette formation très instructive a été menée par deux sapeurs-pompiers de l'Union Départementale. Ainsi, 20 personnes sont maintenant aptes à faire ces gestes qui peuvent sauver des vies ! Nous espérons proposer de nouveau cette formation pour l'ouvrir aux habitants. Et si vous vouliez la suivre au plus tôt, sachez que l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du 04 en propose très régulièrement, renseignez-vous directement auprès d'eux.

La Pizza Julien est de retour à l'aire d'accueil tous les jeudis soirs. 06 87 12 97 29.

INFOS BIODIVERSITÉ SUR LA COMMUNE

Le saviez-vous ? Notre commune est labellisée TEN, c'est à dire **Territoire Engagé pour la Nature**. Dans le cadre de cette démarche, encadrée par l'agence régionale pour la biodiversité et environnement (ARBE), nous vous proposerons une petite info biodiversité dans chaque bulletin parce que c'est en étant mieux informé qu'on peut mieux prendre soin de notre environnement.

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Nous vous rappelons qu'il est **interdit de brûler ses déchets verts**. C'est même passible d'une amende. En effet, c'est nocif pour la personne qui brûle ses déchets et son entourage, directement exposé à des fumées toxiques pour leur santé. Et puis, brûler des déchets verts émet des gaz à effet de serre tels que le méthane et le dioxyde de carbone, contribuant ainsi au dérèglement climatique.

50 kg de végétaux brûlés à l'air libre émettent autant de particules fines que 14 000 kms parcourus en voiture à essence (source : Ademe)

Et pourtant... nos déchets verts sont une richesse :

Nous pouvons les emmener à la **déchetterie** où ils seront **compostés**, ou les composter nous-même. Nous pouvons également les **broyer** pour faire un merveilleux paillage qui nourrira, protégera nos sols et favorisera la biodiversité. Également réaliser des **haies sèches** (muret composé de branchages morts issus de la taille, entassés horizontalement entre des piquets enfoncés dans le sol). Cette dernière technique offre une zone d'habitat ou de déplacement pour la faune, enrichit le sol en humus, et peut offrir un bon support aux plantes grimpantes.



ZOOM SUR LE MAGASIN DE PRODUCTEURS :

Petit historique :

La Municipalité de 1998 a eu envie de recréer un commerce de proximité. Un local est mis à disposition pour un loyer symbolique (actuelle ludothèque). Les gérants se succèdent sans parvenir à développer une activité pérenne : Les charges sont trop élevées et les recettes pas assez importantes pour couvrir les dépenses de ce commerce. Un salaire ne peut donc pas être dégagé. La gestion est confiée à une épicerie de Banon « SODIBA ». L'idée est de pouvoir proposer un service sur 2 lieux différents. La comptabilité étant lissée sur les 2 épiceries. Là encore, il s'agit d'un échec par manque d'activité sur le secteur de Revest des Brousses. Les produits proposés, à l'époque, sont « classiques » et « bons marchés ».

Ensuite, la gestion sera confiée à la BIOCOOP de Forcalquier. Les produits proposés sont ceux de la BIOCOOP, 1 employé est mis à disposition de l'antenne de Revest des Brousses. Ce modèle de gestion est celui qui a le mieux fonctionné. En effet, il est constaté que les usagers se déplacent spécifiquement pour les produits de la BIOCOOP, il ne s'agit pas seulement d'un service mais d'un choix de proposer aux consommateurs des produits biologiques.

Le nombre de ventes est en constante augmentation, mais avec la charge d'un employé, les bénéfices restent insuffisants pour la BIOCOOP qui décide de ne pas renouveler le contrat avec la Commune.

Comment faire pour continuer à proposer un service pérenne ?

La Municipalité de 2014 propose alors d'associer à l'agence communale postale, déjà en place, un nouveau service en conservant la volonté politique de proposer des produits de qualité : des productions locales, issues de l'agriculture biologique ou sans pesticides.

Car il ne s'agit pas seulement d'un service, il s'agit aussi pour la Municipalité de soutenir une agriculture responsable locale et de qualité.

Les producteurs sont responsables de leurs fournitures et de la qualité de leurs produits. Le magasin prend 20% des ventes pour la gestion et la mise à disposition d'un vendeur.

La gestion devient communale, l'employée de l'agence postale est alors dédiée à plusieurs services.

Le magasin est, par choix, un magasin de producteurs BIO et Locaux, ce n'est

pas une épicerie, les producteurs signent une convention avec la Commune.

Malgré le nombre de producteurs présents, il manquait certains produits « du quotidien » ; pour rendre service aux Revestains, une convention est passée avec la centrale « Relais Vert » pour commander des produits de dépannage. Ces produits ne doivent pas faire concurrence aux producteurs – La Charte le mentionne clairement.

Bilan, projets :

Aujourd'hui le service, bien que légèrement déficitaire chaque année, reste un service pérenne, proposé aux habitants de Revest et bénéficiant aux habitants des communes voisines.

Les courses des familles revestaines sont beaucoup réalisées dans les grandes enseignes de Manosque, Forcalquier ou Banon. Nous ne pouvons pas faire « concurrence » à ces structures et ne le souhaitons pas. Le magasin de producteurs propose un autre rapport au Temps, à la consommation et à autrui que les grandes surfaces, il permet du lien par exemple.

La volonté de la Commune est de continuer à développer le magasin de producteurs afin que d'une part les usagers trouvent ici des produits locaux, de qualité, et que, d'autre part les producteurs locaux soient soutenus. Ces valeurs sont en cohérence avec l'engagement de la Commune dans le programme « Territoire engagé pour la Nature ».

Le futur magasin situé à côté de la Mairie sur la place du village sera plus grand et permettra une meilleure visibilité des producteurs, ils seront davantage mis en valeur. Vous trouverez les origines de tous les produits et la présentation détaillée de leur travail.

En attendant, nous tenons à remercier chaleureusement Nathalie, investie à 200% dans le magasin. Elle est un pilier de son fonctionnement. Elle est à l'écoute et essaie de répondre aux demandes de chacun. Nicole et Bruno sont aussi très présents dans ce lieu.

Nous espérons que cet article vous aura éclairé sur l'histoire, le fonctionnement et l'essence du magasin de producteurs, soucieux du bien de tous, producteurs et consommateurs.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) :

RÉUNION PUBLIQUE LE 21 MAI 2024

La commune de Revest-des-Brousses organise une **troisième et dernière réunion publique** relative à l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Celle-ci se déroulera le **mardi 21 mai 2024 à 18h00** à la salle multi-activités (place du village).

Cette rencontre sera l'occasion de rappeler le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), déjà été présenté lors de la précédente réunion publique mais ayant fait l'objet d'évolutions mineures. Les dernières pièces du PLU issus du PADD, à savoir le zonage, le règlement écrit ainsi que les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), vous seront également présentées.

Ces réunions constituent des moments d'échanges privilégiés avec les habitants sur le projet communal et la municipalité encourage la participation de chacun. Il s'agit de la dernière réunion avant l'arrêt du PLU. Pour rappel, un registre est également à votre disposition en mairie afin de recueillir vos différents avis et doléances sur le futur PLU.

ÉTAT CIVIL

Décès

† Mme Charlotte CULAS (née COLLOMP, le 31 mai 1925)

† M. Fabrice CONSTANT (né le 28 octobre 1970)

† M. André IMBERT (né le 6 mai 1946)

† Mme Paulette GUIOT (née LA MADELEINE le 29 août 1927)

† Pascal BOSSUT (né le 1er mai 1956)

C'est avec une immense tristesse, une grande émotion que nous saluons la mémoire de Pascal BOSSUT, maire de Revest des Brousses de 1977 à 1989, décédé le 24 février 2024. Nous voulons saluer son engagement auprès de la commune en tant que maire et ses innombrables compétences, son ingéniosité et ses projets audacieux, enfin nous voulons saluer sa générosité, son enthousiasme et son grand cœur qui ont régalié sa famille et ses proches.

ASSOCIATIONS

Bibliothèque Bienvenue à Camille JOUAN qui rejoint l'équipe des bibliothécaires ! Désormais, c'est elle qui fera la séance lecture du jeudi pour les élèves de l'école. Merci aussi à Monique GASTINEL pour les permanences du mardi ! Venez découvrir les nouveautés : nombreux romans et BD parus cette année vous attendent !

Ouverture le mardi : 17-19 h et le samedi : 10h-12h.

Ludobrousses La Fête du Jeu revient le **dimanche 19 mai de 14h à minuit**. L'association installera ses nombreux jeux en bois sur la place du village et proposera aussi des jeux de société dans la salle multi-activités. Buvette, goûter et restauration sur place. Venez vous régaler de leurs bons jeux !! Vous pourrez même aller à la fête du fromage à Banon après quelques parties, ou l'inverse..!

Retrouvez aussi les jeux de la ludothèque **tous les mardis de 16h à 19h** pour tout public, et **un jeudi sur deux de 9h30 à 11h30** en période scolaire pour les tout-petits (0 à 4 ans).

Envisages propose une Journée Part'Âges à Banon, sur le théâtre de verdure et la médiathèque, le **samedi 13 avril de 10h à 22h30**. Avec au programme de nombreuses animations intergénérationnelles, des jeux, une chasse au trésor en langue des signes, un spectacle de magie et une soirée jeux ! Entrée en prix libre.

Envisage propose aussi, sur leur nouveau local, Place de l'ancienne caserne, des « Moments des familles » le **mercredi matin de 10h à 12h** en période scolaire pour venir faire des jeux, de la patouille ou apprendre à signer avec son enfant.

Cette association propose aussi des cercles de femmes, pour s'offrir un temps de répit et de ressourcement entre femmes. Prochain cercle, le **mercredi 24 avril à 20h30**, sur inscription, 10 €/personne.

+ d'infos sur leur site : <https://asso-envisage.fr>

La descente Revestaine annonce le grand retour tant attendu de la caisse à savon. Ce sera le **dimanche 15 septembre 2024** !

Alors, Save the date et construis ta caisse !

L'association vous prépare une fabuleuse seconde édition et aura besoin de bénévoles pour ce jour-là, on compte sur vous !

Renseignements auprès d'Adrien BOREL au 0780327050

AGENDA

Break dance Nous avons la chance de profiter des cours de Break dance de Tsivery à destination des enfants, ados et adultes. Venez bouger et danser à la salle multi-activités, **un mercredi sur deux en période scolaire de 17h à 19h**. Prix libre. Dates actualisées sur le site de la mairie.

Tournée du Cinéma de Pays La prochaine séance de cinéma aura lieu le **mardi 7 mai** puis le **mardi 4 juin**. Les séances ont lieu à la salle multi-activités, à 18h pour le film jeunesse puis une séance tout-public et adulte à 20h30. Entrée : 5 €. Si vous souhaitez prendre part au choix des films, demandez à vous inscrire par mail : communication@revestdesbrousses.org .

Au Hangar ce printemps (restauration à 19h et concerts /spectacles à 20h30) :
Samedi 20 avril : Coloratge – Bal à la voix. Chants gascons et de l'Italie du nord.
Vendredi 26 avril : Caminando – Boleros, rumbas, habaneras, tangos, choros
Jedi 9 mai : Les oiseaux de trottoir – Orchestre chansonnier cyclo-itinérant.
Dimanche 12 mai : Trip for Léon – Concert d'écoute, duo folk electronica
Samedi 25 mai : Zawia Fama – Transe Maghreb rock
Vendredi 31 mai : Bourriques – Théâtre tout public
Vendredi 7 juin : La caravane du swing – Bal villageois mi boogie, mi groovie.
Du 16 au 23 juin : Au bras des Ombres – Résidence de la cie théâtrale

La Rave des Brousses pour sa deuxième édition aura lieu sur deux jours **vendredi 23 et samedi 24 août 2024** avec une programmation familiale en journée qui se prolongera en soirée avec des concerts et DJ techno.

L'apéro-foot est repassé au **mardi soir** ! Nous vous attendons tous nombreux et joyeux ! Merci d'être attentifs à ce que le bus scolaire puisse bien manoeuvrer.

VELOUTÉ D'ASPERGES ET SES ŒUFS POCHÉS

*Pour 4 pers : 1 botte d'asperges
- 1 l de bouillon de poule - 25
cl de crème fraîche.*

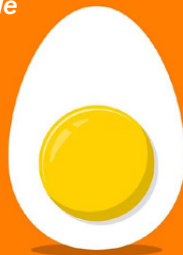
*Peler les asperges, enlever
les parties dures, les mettre
dans le bouillon à ébullition
durant 20 mn. Mixer et ajouter
la crème. Casser l'œuf et le
déposer délicatement dans
une casserole d'eau bouillante*

vinaigrée.

*Cuire l'œuf jusqu'à ce que le
blanc soit... blanc.*

*Servir dans une assiette
creuse le velouté avec
l'œuf poché au milieu.
Vous pouvez ajouter des
lardons grillés ou des
oignons croustillants.*

*À déguster tiède,
Bon appétit !*



LA RECETTE DE NATH